



# CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de PAUCOURT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle habituelle de ses séances, en mairie, sous la présidence de **Monsieur Bruno VAILLANT**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 avril 2026

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 15  
Pouvoir : 00

**PRÉSENTS** : Mmes et Mrs Bruno VAILLANT, Marine LHOMME, Guy MOREAU, Christèle VAILLANT, Charles TALENS, Corinne COSTES, Gautier DURDUX, Anne-Sophie CUNHA, David TORREGANO, Valérie POMMIER, Franck HONGNON, Annick BOYER, Gérard LORENTZ, Aurélie CAPINHA, Jean-Yves MOUNIER  
**ABSENTS REPRESENTES** : néant  
**ABSENTS** : néant

Après avoir procédé à l'appel, M. le Maire constate le quorum. Le conseil municipal peut valablement délibérer.  
Mme Anne-Sophie CUNHA a été désignée secrétaire de séance.

### 2026-16 - Délégations du conseil municipal au Maire

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :**

**DE DÉLÉGUER** au Maire, pour la durée de son mandat, les attributions prévues à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

### 2026-17 - Délégations de fonctions et de signature aux adjoints au Maire

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :**

**D'autoriser** le Maire à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions et de sa signature aux adjoints au Maire, conformément aux dispositions de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales.

**À la Première Adjointe au Maire**, chargée de l'animation et de la vie locale,

**Au Deuxième Adjoint au Maire**, chargé des travaux et de l'environnement,

**À la Troisième Adjointe au Maire**, chargée de la population.

### 2026-18 - Détermination du nombre des membres du CCAS et désignation de ses membres

**De fixer à 12** le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, étant précisé que celui-ci comprend, outre le Maire, un nombre égal de membres élus et de membres nommés.

**De désigner**, parmi les membres du conseil municipal, les (**nombre**) membres élus appelés à siéger au conseil d'administration du CCAS : Mme Aurélie CAPINHA, Mme Valérie POMMIER, Mme Christèle VAILLANT, Mme Corinne COSTE, Mme Marine LHOMME, Mme Annick BOYER.

### 2026-19 - Détermination et nomination des membres des commissions communales

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :**

**De créer** les commissions communales suivantes et de désigner les vice-présidents et les membres :

| COMMISSIONS                                      | Vice-président(e)  | Membres  |
|--|--------------------|--|
| Finances   | Bruno VAILLANT     | Gérard LORENTZ, Jean-Yves MOUNIER, Guy MOREAU, Gautier DURDUX, Christèle VAILLANT, David TORREGANO                                       |
| Animation et vie locale                          | Marine LHOMME      | Aurélie CAPINHA, Gautier DURDUX, Charles TALENS, Christèle VAILLANT, Guy MOREAU  |
| Travaux / Environnement et développement durable | Guy MOREAU         | Jean-Yves MOUNIER, David TORREGANO, Charles TALENS, Gautier DURDUX, Christèle VAILLANT, Corinne COSTE, Anne-Sophie CUNHA, Franck HONGNON |
| Population                                       | Christèle VAILLANT | Aurélie CAPINHA, Valérie POMMIER, Charles TALENS, Marine LHOMME, Franck HONGNON, Corinne COSTE, Anne-Sophie CUNHA                        |
| Urbanisme  | Franck HONGNON     | Gérard LORENTZ, David TORREGANO, Annick BOYER, Charles TALENS, Guy MOREAU, Christèle VAILLANT  |